

Le tribunal a tenu sa dernière réunion le 27 septembre 1968. Les représentants du Canada et des États-Unis l'ont alors informé du règlement auquel les deux gouvernements étaient arrivés. Le président du tribunal, M. Lambertus Erades, premier vice-président de la cour du district de Rotterdam aux Pays-Bas, a pris note du fait et confirmé que le règlement du différend mettait fin au rôle du tribunal.

Direction de la coordination

Cette Direction, qui a été établie en 1967, traite des affaires extérieures susceptibles de présenter un intérêt particulier pour les provinces. D'une façon générale, elle est chargée d'assurer la liaison avec d'autres directions du ministère pour toutes les questions à incidences fédérales-provinciales ainsi que de demeurer en contact, lorsqu'il y a lieu, avec d'autres institutions et ministères fédéraux, et de façon régulière, avec les provinces.

En jouant ce rôle, la Direction aide, sur le plan technique, à la composition des délégations canadiennes auprès des organisations internationales lorsque ces délégations comportent des représentants provinciaux. Elle participe aussi aux préparatifs de négociation des traités multilatéraux que les provinces peuvent être appelées à mettre en oeuvre (par exemple, les pactes des droits de l'homme); elle prend part également aux négociations des accords bilatéraux qui établissent des programmes ou créent des activités auxquels les provinces pourraient participer.

Il incombe aussi à la Direction de prêter son concours aux représentants officiels des provinces qui voyagent à l'étranger, en particulier, aux ministres et hauts fonctionnaires. Le nombre de ces visites va sans cesse croissant. La Direction de la coordination est en mesure de communiquer rapidement aussi bien avec les autorités provinciales voulues qu'avec les missions diplomatiques à l'étranger. Elle doit s'assurer que tout problème relatif aux dispositions à prendre en prévision de ces visites est résolu promptement et à la satisfaction de tous les intéressés, notamment des personnes ou des groupes qui se rendent à l'étranger.